

C O M M U N E D E S C H A E R B E E K



Schaerbeek, le 23 janvier 2017

Cabinet du Secrétaire communal
Place Colignon - Bureau 1.17
1030 Schaerbeek
Dossier traité par S. ZAYOU
☎ 02 244.73.27
☎ 02 244.75.55
Votre référence :
Notre référence : 1.17/DN/SZ/2017-001

MINUTE

Monsieur,

Nous revenons vers vous suite à votre demande du vendredi 13 janvier 2017.

La Commune de Schaerbeek n'a pas signé la «charte du développement durable» relative au respect des normes environnementales dans les chantiers où la commune est maître d'ouvrage.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire communal,

David NEUPREZ

Le Bourgmestre

Bernard Clerfayt